

A Saint-Bonnet, le 04 juillet 2022.

Le Président de la Communauté de
Communes du Champsaur Valgaudemar,

A

**DREAL PACA / SCADE / UEE
Madame la Directrice
Autorité environnementale projets
16 rue Antoine Zattara
CS 70248
13331 Marseille cedex 03**

Objet : Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une évaluation environnementale dans le cadre du projet de voie douce Champsaur Valgaudemar.

N/Réf.: KM/AE/FB

Madame la Directrice,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous adresser une demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une éventuelle évaluation environnementale dans le cadre de la réalisation d'une voie douce dans le Champsaur Valgaudemar.

En effet, cet itinéraire est un projet ambitieux et structurant qui permettra de donner un nouvel essor au développement touristique, économique et social du territoire. Il sera un atout touristique et un lieu de loisirs pour la population locale. Il s'articulera comme une colonne vertébrale reliant les villages et valorisant les sites à fort intérêt touristique et /ou patrimonial en étant le vecteur de la découverte du territoire sur une voie sécurisée pour une utilisation toute saison. Le but est de créer un itinéraire pour relier la base de loisirs d'Orcières à la vallée du Valgaudemar (jusqu'à Lubac sur la commune de Saint-Maurice) en passant par le plan d'eau du Champsaur.

Compte tenu de l'importance des travaux, un phasage de l'opération a été établi et le premier tronçon a déjà été réalisé entre le village de Saint-Bonnet et le plan d'eau du Champsaur.

Pour la réalisation de ce projet, une étude de faisabilité, de définition et de réalisation a été réalisée en 2018-2020. Elle a révélé que la portion entre Saint-Bonnet en passant en rive droite du Drac via La Motte, Saint-Eusèbe pour rejoindre le Valgaudemar n'était pas adaptée au passage d'une voie douce car les dénivelés trop importants entraîneraient des coûts d'aménagement très élevés.

Les élus ont donc décidé de réaliser, sur ce tronçon, un itinéraire cycliste qui empruntera des voies départementales et communales avec pour objectif de mettre en place un réseau de « véloroutes » de qualité et sécurisé pour les déplacements de loisirs comme pour la mobilité au quotidien. Cet itinéraire permettra de faire découvrir les richesses naturelles et patrimoniales des différentes vallées et, à l'avenir, il sera connecté à la V64 projet d'itinéraire reliant Grenoble à Marseille.

Désormais, il s'agit de se concentrer sur la partie nord du tracé de la voie douce (en amont du plan d'eau du Champsaur jusqu'à la base de loisirs d'Orcières). L'objectif est de développer la mobilité douce dans le respect de l'environnement et du développement durable. Ce travail est mené en partenariat avec les services du Parc national des Ecrins ainsi que des communes concernées.

Ce tronçon a été découpé en deux portions :

- Une première partie (Orcières - Pont du Fossé village) : située sur des chemins existants (pistes de ski de fond et chemins uniquement), elle se révèle être sans enjeu environnemental. Les travaux pourront être engagés une fois les autorisations foncières signées (peu nombreuses) et les financements obtenus ;
- La seconde partie (Pont du Fossé - Plan d'eau du Champsaur) est concernée par des traversées en zones humides, le long des rives du Drac. Lors de la conception du projet, toutes les possibilités de passages ont été étudiées, que ce soit en rive gauche ou droite du cours d'eau. Afin de limiter la consommation d'espace, il a été privilégié l'utilisation de chemins ou de sentiers existants. Après plusieurs visites sur le terrain, le passage en rive droite du Drac a été retenu.

Le territoire du Champsaur Valgaudemar est reconnu pour la qualité environnementale et paysagère de ses espèces. Pour ces raisons, la Communauté de Communes est soucieuse d'intégrer ce projet à son environnement tout en limitant les impacts sur le site.

Vous trouverez en pièces jointes le formulaire Cerfa n°14734*03 complété ainsi que l'ensemble des pièces annexes du dossier qui vous permettront d'examiner ce projet.

Je reste à votre entière disposition pour tout complément d'information et dans l'attente de votre retour, je prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Fabrice BOREL

